

Chères familles,

Nous commençons à partir d'aujourd'hui la prise d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025. Je vous invite à prendre connaissance des documents ci-joint à savoir :

-La plaquette présentant les activités de l'EVS, les accueils de l'ACM et les nouveaux tarifs. Les nouveaux tarifs vacances s'appliquent dès juillet et pour les mercredis et la garderie dès la rentrée.

-Le document enfant à renseigner pour les familles nouvellement demandeuse. Il faudra fournir avec la photocopie des vaccins. Pour les familles accueillies en 2023-2024, il suffira de signer le dossier enfant déjà existant et fournir l'adhésion.

-Le règlement du centre de loisirs, l'inscription vaut acceptation du règlement.

Concernant la garderie :

L'accueil se fait de 7h15 à 8h20 et de 16h00 à 18h30 (goûter fourni par la structure)

Les présences de l'enfant sont présentées par mail, vous pouvez nous donner des présences à l'année, planning mensuel ou hebdomadaire ou des présences ponctuelles.

En cas d'imprévu il est bien sûr possible de nous appeler pour demander une prise en charge de votre enfant à la sortie de l'école.

Pour inscrire votre enfant, merci de nous transmettre par mail les documents nécessaires dans le cadre d'une nouvelle inscription, et un planning-type.

Concernant les mercredis :

L'accueil se fait de 7h30 à 18h00, le repas et le goûter sont fournis par la structure. Des activités sont proposées matin et après-midi ainsi que la sieste pour les plus jeunes.

La demande se fait par mail dès maintenant, vous pouvez nous donner des présences à l'année ou planning mensuel. Nous ne pourrons donner de réponse définitive avant fin juin/début juillet car ayant des places limitées, nous ne pourrons accueillir les enfants de toutes les familles. Une liste d'attente sera néanmoins mise en place.

Concernant les vacances :

Un calendrier des dates d'ouvertures et d'inscriptions sera à disposition des familles après le traitement des réponses du questionnaire portant sur les futurs besoins des familles. Nous vous invitons à y répondre afin de les définir au plus vite via ce lien :

<https://forms.gle/abspY46jWkqD3LTaA>

Bien cordialement